

L'aviation canadienne

Le quartier général du commandement aérien demeurera à Winnipeg.

Je n'envisage aucun changement important dans le transport aérien, l'aéronavale ou l'instruction aérienne.

En ce qui touche les chasseurs, nous devons maintenir l'intégrité de l'espace aérien du Canada. Comme l'a récemment expliqué le ministre, nous ne nous préoccupons plus de protection contre d'imposantes attaques par les bombardiers bien que nous devrions être capable de faire face à toute intrusion dans notre territoire. Par conséquent nous devons maintenir notre capacité de surveillance par radar et d'interception aérienne afin de prévenir des intrusions sans leur faire obstacle.

En ce qui concerne les chasseurs, je crois que nous pouvons satisfaire aux besoins nationaux à partir de deux bases principales; l'une dans l'est, à Bagotville, et l'autre dans l'ouest, à Cold Lake. Une nécessité apparaît implicitement dans cette proposition: c'est celle d'un avion de chasse moderne dont l'autonomie, la manoeuvrabilité au combat et la puissance de l'armement soient suffisantes pour nous permettre de mener à bien notre tâche. Je suis d'avis qu'il existe en ce moment de nouveaux avions capables de satisfaire à ces besoins, que nous pourrions acheter d'emblée et tout en étant en mesure de conclure un marché de production conjointe. Prenons par exemple le F-14, le F-15 ou le F-16. Je préférerais ne pas entrer dans plus de détails au sujet des avions pour l'instant, étant donné que nous avons à peine commencé à préciser nos besoins en matière d'avions de chasse.

Naturellement, en plus des deux bases principales d'avions de chasse, j'aurais besoin de bases de dispersion pour ces avions, dont l'une devrait se situer dans l'Arctique au-dessus du 60e parallèle. De jour en jour, je ressens le besoin de plus en plus pressant d'une base dans l'Arctique, non pas uniquement pour appuyer les chasseurs, mais primordiallement pour ouvrir le Nord en disposant d'une infrastructure, afin d'assurer à la fois la présence de l'entreprise privée et la nôtre, de façon que notre souveraineté soit concrètement exercée. Cette base, de création fédérale, serait conjointement administrée et financée par tous les ministères fédéraux possédant des intérêts dans le Grand Nord. Elle devrait être en mesure d'accueillir des avions à réaction à longueur d'année et permettre des activités portuaires le plus longtemps possible chaque année. Nous avons entrepris dernièrement des consultations interministérielles, mais il est trop tôt pour discuter ici de cette question.